



Case grisée lorsque la modalité est inconnue

Informations générales	
Code Indicateur	D08-OE03-ind3
Libellé Indicateur	Nombre de ports (de commerce, de plaisance et de pêche) équipés de dispositifs de réception de déchets liquides dangereux (eaux noires, eaux grises, eaux de cale, huiles usagées, solvants, ...)
Cible de l'indicateur	Tendance à la hausse
Échéance de la cible	2026
Descripteur	D08
Définition de l'indicateur	
Objectifs de l'indicateur	
Code objectif Environnemental	D08-OE03
Libellé Objectif Environnemental	Réduire les rejets d'effluents liquides (eaux noires, eaux grises), de résidus d'hydrocarbures et de substances dangereuses issus des navires de commerce, de pêche ou de plaisance
Façades maritimes concernées	Manche Est Mer du Nord (MEMN)
Autres politiques publiques européennes et conventions de mers régionales liées à l'indicateur	
Indicateur/seuil ou autre élément issu des politiques ou CMR R	
Actions associées (programme de mesure)	D08-OE03_AN1: Rendre obligatoire la déclaration sous format numérique des rejets en mer de produits chimiques par les navires chimiquiers :  *Sous-action 1 : Formuler une recommandation à la Commission européenne et/ou à l'Organisation Maritime Internationale (OMI) en vue de rendre obligatoire la déclaration sous format numérique par les navires chimiquiers des rejets autorisés effectués en mer

Collecte et bancarisation	
Structure(s) responsable de la collecte et de la bancarisation	CEREMA
Nom de la donnée mobilisée	
Description de la donnée mobilisée	
Dispositif de suivi mobilisé	
Façades concernées par les données	
Protocole de suivi	
Stratégie spatiale de la collecte	
Stratégie temporelle de la collecte	
La donnée fait-elle partie d'un programme de surveillance (PdS) du cycle 2 ?	Non
Cadre de mise en œuvre du dispositif de suivi mobilisé si hors DCSMM	Non pertinent
Commentaires	/
Lien URL catalogage	

Calcul et interprétation																																																																																							
Structure(s) responsable du calcul et de	CEREMA																																																																																						
Descriptif général de l'évaluation de l'indicateur																																																																																							
Valeur de référence de l'indicateur																																																																																							
Métrique																																																																																							
Intitulé métrique	Nombre de ports (de commerce, de plaisance et de pêche) équipés de dispositifs de réception de déchets liquides dangereux																																																																																						
Méthode de calcul de la métrique																																																																																							
Echelle spatiale de calcul de la métrique	calcul par façade et par département																																																																																						
Echelle temporelle de calcul de la métrique	Le présent recensement se base sur les données d'enquête 2017 à 2019.																																																																																						
Valeur de la métrique	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Département</th> <th colspan="2">Plaisance</th> <th colspan="2">Pêche</th> <th colspan="2">Commerce</th> <th rowspan="2">Total</th> <th rowspan="2">Collecte effluents = oui</th> <th rowspan="2">% collecte effluents</th> </tr> <tr> <th>Nb de ports</th> <th>Collecte effluents = oui</th> <th>Nb de ports</th> <th>Collecte effluents = oui</th> <th>Nb de ports</th> <th>Collecte effluents = oui</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>14</td> <td>12</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>19</td> <td>8</td> <td>42</td> </tr> <tr> <td>50</td> <td>10</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>3</td> <td>5</td> <td>4</td> <td>20</td> <td>14</td> <td>70</td> </tr> <tr> <td>59</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>9</td> <td>8</td> <td>89</td> </tr> <tr> <td>62</td> <td>5</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>8</td> <td>1</td> <td>13</td> </tr> <tr> <td>76</td> <td>5</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>1</td> <td>5</td> <td>3</td> <td>14</td> <td>7</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td>80</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td></td> <td>42</td> <td>24</td> <td>17</td> <td>6</td> <td>14</td> <td>9</td> <td>73</td> <td>39</td> <td>53</td> </tr> </tbody> </table>	Département	Plaisance		Pêche		Commerce		Total	Collecte effluents = oui	% collecte effluents	Nb de ports	Collecte effluents = oui	Nb de ports	Collecte effluents = oui	Nb de ports	Collecte effluents = oui	14	12	5	6	2	1	1	19	8	42	50	10	7	5	3	5	4	20	14	70	59	7	7	1	0	1	1	9	8	89	62	5	1	1	0	2	0	8	1	13	76	5	3	4	1	5	3	14	7	50	80	3	1	0	0	0	0	3	1	33		42	24	17	6	14	9	73	39	53
Département	Plaisance		Pêche		Commerce		Total	Collecte effluents = oui				% collecte effluents																																																																											
	Nb de ports	Collecte effluents = oui	Nb de ports	Collecte effluents = oui	Nb de ports	Collecte effluents = oui																																																																																	
14	12	5	6	2	1	1	19	8	42																																																																														
50	10	7	5	3	5	4	20	14	70																																																																														
59	7	7	1	0	1	1	9	8	89																																																																														
62	5	1	1	0	2	0	8	1	13																																																																														
76	5	3	4	1	5	3	14	7	50																																																																														
80	3	1	0	0	0	0	3	1	33																																																																														
	42	24	17	6	14	9	73	39	53																																																																														
Indicateur																																																																																							
Méthode de calcul et d'interprétation de l'indicateur	Méthode de calcul : Somme du nombre de ports (de commerce, de plaisance et de pêche) équipés de dispositifs de réception de déchets liquides dangereux (eaux noires, eaux grises, eaux de cales, huiles usagées, solvants...)																																																																																						
Valeur de l'indicateur	MEMN : 39 / Dpt 14 : 8 / Dpt 50 : 14 / Dpt 59 : 8 / Dpt 62 : 1 / Dpt 76 : 7 / Dpt 80 : 1  53 % des ports recensés sur la façade MEMN sont équipés de dispositifs de collecte des effluents des navires. Le département 62 présente le plus faible % d'équipement (13%) tandis que le département 59 est le plus équipé de la façade (89%).																																																																																						
Interprétation	<b>Indicateur non évalué</b>																																																																																						
Commentaires interprétation	Cet indicateur n'avait pas de valeur de référence donc la cible ne peut être atteinte. En revanche, la valeur de cet indicateur obtenue lors de ce cycle servira de référence pour le cycle 3. De plus, l'interprétation est basée sur le nb de ports recensés dans l'inventaire 2019 (non exhaustif). Seule la collecte des effluents des navires est prise en compte. La collecte des huiles usagées n'est pas prise en compte. Certains ports délèguent la collecte des effluents des navires à des prestataires extérieurs. Cette information n'est pas prise en compte dans le présent recensement.																																																																																						

Analyse Critique	
Un premier inventaire des ports (de commerce, de plaisance et de pêche) équipés de dispositifs de réception de déchets liquides dangereux (eaux noires, eaux grises, eaux de cales, huiles usagées, solvants...) a été réalisé. L'organisation pour mettre à jour cet inventaire initial n'est pas définie.	
La métrique « somme des ports (de commerce, de plaisance et de pêche) équipés de dispositifs de réception de déchets liquides dangereux (eaux noires, eaux grises, eaux de cales, huiles usagées, solvants...) » est donc calculable sur un inventaire partiel aujourd'hui. L'inventaire actuel distingue la collecte des effluents des navires (eaux grises, noires, de cale) de la collecte des déchets dangereux à la fois solides et liquides (huiles usagées, solvants, batteries, piles...). L'indicateur ne prendra donc en compte que la collecte des effluents des navires. L'intitulé de l'indicateur est à modifier : nombre de ports (plaisance, pêche, commerce) équipés de dispositifs de réception des effluents des navires (eaux grises, eaux noires, eaux de cale).	

## Références

### Bibliographie

Gestion des déchets dans les ports de plaisance, de pêche et de commerce. Enquête complémentaire et identification de ports prioritaires. Julie Droit et al., Cerema, 2019. Gestion des déchets dans les ports de plaisance, de pêche et de commerce. Etat de l'existant et propositions d'améliorations. Julie Droit et al., Cerema, 2018.

### Citation